

06/12/2023

## BILAN INNOCENTI 18

Plus d'un enfant sur cinq vit dans la pauvreté dans 40 des pays les plus riches du monde

**Entre 2014 et 2021, la France, l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Royaume-Uni ont connu une forte augmentation de la pauvreté des enfants, tandis que la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Slovaquie ont enregistré les réductions les plus importantes, selon le dernier bilan de l'UNICEF.**

Certains des pays les plus riches du monde ont connu une forte augmentation de la pauvreté des enfants entre 2014 et 2021, selon les données publiées aujourd'hui par l'UNICEF Innocenti, le Bureau de recherche de l'UNICEF.

Le Bilan 18 : La pauvreté des enfants au milieu de la prospérité, le dernier de la série sur le bien-être des enfants dans les pays de l'OCDE et de l'UE, révèle que la Pologne et la Slovaquie obtiennent les meilleurs résultats dans la lutte contre la pauvreté des enfants, suivies de la Lettonie et de la République de Corée. En revanche, certains des pays les plus riches sont à la traîne, dont le Luxembourg, près du bas du classement.

Le rapport présente le bilan le plus actuel et comparable de la pauvreté touchant les enfants dans les pays de l'OCDE et de l'UE, et analyse les politiques de soutien au revenu des familles avec enfants mises en place par les gouvernements. Il révèle que, malgré une diminution globale de la pauvreté de près de 8 % dans 40 pays entre 2014 et 2021, plus de 69 millions d'enfants vivaient toujours dans des ménages dont le revenu était inférieur à 60 % du revenu national médian à la fin de l'année 2021.

« Les impacts de la pauvreté sur les enfants sont à la fois persistants et préjudiciables », a déclaré Bo Viktor Nylund, directeur d'UNICEF Innocenti, le bureau de recherche de l'UNICEF. « Pour la plupart des enfants, cela signifie qu'ils grandissent sans suffisamment d'aliments nutritifs, de vêtements, de fournitures scolaires ou d'un endroit chaud où ils peuvent se sentir chez eux. Cela les empêche de jouir de leurs droits et peut nuire à leur santé physique et mentale. »

Les conséquences de la pauvreté peuvent durer toute une vie. Les enfants qui vivent dans la pauvreté ont moins de chances de terminer leurs études et gagnent moins à l'âge adulte. Dans certains pays, une personne née dans une région défavorisée risque de vivre huit à neuf ans de moins qu'une personne née dans une région aisée, selon le rapport.

Le rapport met également en évidence d'énormes inégalités dans les risques de pauvreté. Dans les 38 pays pour lesquels des données sont disponibles, les enfants vivant dans une famille monoparentale sont trois fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les autres enfants. Les enfants en situation de handicap et les enfants issus de minorités ethniques ou raciales présentent également un risque plus élevé que la moyenne.

Selon les conclusions du rapport, la période 2012-2019 a été marquée par une croissance économique stable dans ces pays, ce qui leur a permis de se remettre des effets de la récession de 2008-2010. Toutefois, si un certain nombre de pays ont réduit la pauvreté des enfants au cours de cette période, certains des pays les plus riches ont connu les régressions les plus importantes. Le rapport montre également que des pays ayant des niveaux de revenu national similaires, comme la Slovaquie et l'Espagne, ont des taux de pauvreté infantile très différents : 10 % et 28 % respectivement.

Le rapport note que les conditions de vie des enfants peuvent être améliorées indépendamment de la

richesse d'un pays. Par exemple, la Pologne, la Slovaquie, la Lettonie et la Lituanie, qui ne font pas partie des pays les plus riches de l'OCDE et de l'UE, ont réussi à réduire considérablement la pauvreté des enfants : avec une diminution de 38 % en Pologne et de 31 % dans les autres pays. Parallèlement, cinq pays à revenu élevé - le Royaume-Uni (+20 %) ainsi que la France, l'Islande, la Norvège et la Suisse (tous environ +10 %) - ont enregistré les plus fortes augmentations du nombre d'enfants vivant dans des ménages confrontés à des difficultés financières depuis 2014.

Pour éradiquer la pauvreté des enfants, le bilan appelle les gouvernements et les parties prenantes à prendre d'urgence les mesures suivantes :

- Développer la protection sociale pour les enfants.
- Veiller à ce que tous les enfants aient accès à des services de base de qualité.
- Créer des opportunités d'emploi avec un salaire adéquat et des politiques favorables à la vie de famille.
- Veiller à ce qu'il existe des mesures adaptées aux besoins spécifiques des groupes minoritaires et des ménages monoparentaux.

## LA SITUATION AU LUXEMBOURG

Le Luxembourg fait partie des pays se trouvant dans le bas du classement du rapport. Près d'un enfant sur 4 est à risque de pauvreté au Luxembourg. Cela représente environ 30.000 d'enfants dont la vie est façonnée par cette pauvreté et des privations quotidiennes. Plus de la moitié d'entre eux (13,2%) sont en situation de pauvreté persistante (mesurée sur au moins 3 années consécutives d'enquêtes). Le taux de risque de pauvreté a augmenté de 3,7 % au cours de la dernière décennie. Il est également à noter que les enfants vivants dans des familles monoparentales sont nettement plus à risque de pauvreté.

UNICEF Luxembourg salue le fait que l'accord de coalition indique que "le bien-être des enfants et le soutien des familles, continueront à être placés au cœur de la politique gouvernementale". Il doit cependant en être de même pour la lutte contre la pauvreté des enfants. Il est essentiel de garantir à tous les enfants des conditions de vie dignes et respectueuses de l'ensemble de leurs droits. Le Comité des droits de l'enfant avait déjà recommandé au Luxembourg, lors de son dernier examen du pays en 2021, de renouveler son engagement à mettre fin à la pauvreté des enfants, notamment en adoptant un plan d'action national et en s'attaquant aux causes profondes de celle-ci.

UNICEF Luxembourg recommande de :

- Rappeler que la lutte contre la pauvreté est une obligation légale imposée au gouvernement qui doit rendre des comptes sur les actions mises en place (par exemple voir les articles suivants de la Convention internationale des droits de l'enfant : 2, 3, 4, 6, 12, 19, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29)
- Mettre explicitement la lutte contre la pauvreté des enfants au cœur des priorités du gouvernement, avec une approche transversale, les enfants étant des individus à part entière avec des besoins spécifiques et leur intérêt supérieur devant être une considération primordiale pour les autorités.
- S'inspirer des politiques ambitieuses mises en place dans d'autres pays comme la Nouvelle Zélande (Child Poverty Reduction Act) ou la France (le tout récent "Pacte des solidarités" qui prend en compte la question de la pauvreté infantile).
- Mettre en oeuvre et suivre régulièrement le plan d'action national de la garantie européenne pour l'enfance, veiller à consulter les différentes parties prenantes y compris les enfants. Poursuivre le travail concernant la mise en place d'un ensemble d'indicateurs de haute qualité pour assurer sa mise en oeuvre, son suivi et son évaluation.
- Assurer que l'éducation formelle et non formelle puisse jouer un rôle d'ascenseur social pour briser le cercle vicieux de la pauvreté.
- Réaliser rapidement la simplification administrative annoncée dans l'accord de coalition dont la mise en place d'un Guichet social. Mettre en place des dispositifs pour s'assurer que les ménages à risque de pauvreté recourent effectivement à l'ensemble des aides existantes.
- Accélérer les mesures gouvernementales annoncées pour la construction et les locations de « logements abordables » et encourager la gestion locative sociale. Apporter un soutien financier plus important aux organisations s'occupant de cette gestion locative sociale.

- Tenant compte du fait que les familles monoparentales sont les plus touchées par le risque de pauvreté, revoir immédiatement la fiscalité s'appliquant aux familles monoparentales afin de prévoir un système d'imposition plus juste.
- Réaliser une indexation régulière de l'ensemble des aides sociales, dont les allocations familiales, et revoir à la hausse le barème d'éligibilité pour ces aides.
- Produire des statistiques régulières, diverses et ventilées pour fournir une représentation plus exhaustive de la situation du bien-être des enfants
- Intégrer les voix des enfants aux processus de recueil de données et encourager leur participation dans les débats concernant leurs droits et leur bien-être.
- Rendre concrets les engagements pris dans l'accord de coalition concernant le PIBien-être.

**\*\*\*FIN\*\*\***

## A PROPOS DE L'UNICEF

L'UNICEF travaille dans 190 pays et territoires pour sauver des vies d'enfants. Pour défendre leurs droits. Pour les aider à réaliser leur potentiel. Et nous n'abandonnons jamais.

## TELECHARGEMENTS & LIENS

- [Bilan Innocenti 18 >](#)
- [Site unicef.lu >](http://Site.unicef.lu)

## CONTACT

UNICEF Luxembourg

Paul Heber

Chief Communication

**Tél.** : 44 87 15-26

**Email** : [pheber@unicef.lu](mailto:pheber@unicef.lu)